



M. LE PRÉSIDENT, TU NOUS AS CONVAINCUS : LE 19 MARS, ON RETOURNE DANS LA RUE !

La **mobilisation** du 29 janvier a contraint Nicolas Sarkozy à évoquer les conditions spécifiques de travail des jeunes. Les nombreuses mobilisations dans les secteurs de l'Éducation ont permis l'émergence de revendications étudiantes.

Cependant, les « mesures » proposées, qui vont vers une plus grande flexibilité pour les salariés et une meilleure sécurité pour les employeurs, ne sont qu'un saupoudrage, un leurre face à l'**URGENCE SOCIALE**.

Il est donc important de **répondre présent le 19 mars** pour cette **nouvelle étape** de mobilisation dans la **construction du rapport de forces** engagé par l'ensemble des salariés sur tout le territoire français.

Soyons **plus nombreux** à nous **organiser** pour faire **aboutir nos revendications** à l'instar des récentes mobilisations victorieuses aux Antilles.

Nous exigeons :

- une revalorisation des salaires sur la base d'un Smic à 1 600 € ;
- la création de logements sociaux à hauteur des besoins et un encadrement des loyers ;
- une allocation transport destinés aux jeunes salariés en situation de mobilité ;
- la requalification automatique de deux CDD continus en CDI ;
- un service public d'accueil de la petite enfance.

Depuis les années 90, les jeunes sont les premiers touchés par la précarité.

Victimes du « dernier arrivé, premier sorti », ils servent plus que les autres, de « variable d'ajustement » (intérim, Cdd, contrats aidés) des effectifs de l'entreprise. En 2009, le nombre de privés d'emploi augmenterait de 600 000 en France, dont 25 % de jeunes (30 % en Europe).

De plus, les jeunes de cette tranche d'âge n'ayant jamais travaillé, restent exclus de toute solidarité (allocation ou indemnisation).

Chez les moins de 25 ans, tout comme chez les plus de 65 ans, le loyer représente souvent plus de 45 % du revenu, alors que l'alimentation ne représente qu'environ 20 %.

Trop de jeunes sont obligés de sacrifier leur CV pour accéder à un emploi souvent sous-rémunéré. Sans parler des 18 % par génération qui sortent du système scolaire sans qualification.

La privatisation des services publics, qui conduit, à la fois, à une baisse de la qualité des emplois et des services rendus, reste une priorité des réformes du gouvernement.

Le travail est un droit. La CGT propose, pour lutter contre les multiples périodes emploi / chômage, contre la précarité, un nouveau statut du travail salarié et une véritable Sécurité sociale professionnelle fondés sur une véritable politique de formation et de reconnaissance des parcours professionnels. La CGT propose aussi de se mobiliser pour de véritables garanties de protection sociale dans un cadre collectif et solidaire.

La crise, c'est eux. La solution, c'est nous... TOUS !!!

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :
 prendre contact
 me syndiquer

NOM : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Age : Profession :
Entreprise (nom et adresse) :



Bulletin à renvoyer à La Cgt, espace Qualité de Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr.